



**PREFET  
DU FINISTERE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°29-2024-002

PUBLIÉ LE 3 JANVIER 2024

# Sommaire

## **2901-PREFECTURE DU FINISTERE / DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L APPUI TERRITORIAL**

29-2024-01-03-00001 - Arrêté préfectoral du 3 janvier 2024 portant désignation du sous-préfet de l'arrondissement de Brest en vue d'assurer la suppléance du préfet du Finistère du 3 janvier 2024 à 15h au 4 janvier 2024 à 23 h (1 page)

Page 3

# 2901-PREFECTURE DU FINISTERE

29-2024-01-03-00001

Arrêté préfectoral du 3 janvier 2024 portant désignation du sous-préfet de l'arrondissement de Brest en vue d'assurer la suppléance du préfet du Finistère du 3 janvier 2024 à 15h au 4 janvier 2024 à 23 h



**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la coordination des politiques  
publiques et de l'appui territorial**  
Bureau de la coordination

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 3 JANVIER 2024 PORTANT DESIGNATION DU SOUS-PREFET DE  
L'ARRONDISSEMENT DE BREST EN VUE D'ASSURER LA SUPPLEANCE DU PREFET DU FINISTERE  
DU 3 JANVIER 2024 A 15H AU 4 JANVIER 2024 A 23H**

**LE PRÉFET DU FINISTÈRE**  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée, relative à l'administration territoriale de la République ;
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n°2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;
- VU** le décret du 6 septembre 2021 portant nomination de M. Jean-Philippe SETBON en qualité de sous-préfet de l'arrondissement de Brest ;
- VU** le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Alain ESPINASSE en qualité de préfet du Finistère ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°29-2020-12-15-001 du 15 décembre 2020 modifié portant organisation des services de la préfecture et des sous-préfectures du Finistère ;

CONSIDERANT les absences simultanées du Préfet du Finistère et du Secrétaire général ;

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

La suppléance des fonctions du Préfet du Finistère sera assurée du mercredi 3 janvier 2024 à 15h au jeudi 4 janvier 2024 à 23 heures par M. Jean-Philippe SETBON, sous-préfet de l'arrondissement de Brest.

**Article 2 :**

Le sous-préfet de l'arrondissement de Brest est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet,

**signé**

Alain ESPINASSE